

## DEC202278INSIS

Décision portant nomination de Madame Agnès Granier en qualité de chargée de mission institut (CMI)

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes;

### **DECIDE :**

#### **Article 1**

Madame Agnès Granier, directrice de recherche 1<sup>ère</sup> classe est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022 pour 20% de son temps de travail.

Sa mission, rattachée au portefeuille du directeur adjoint scientifique en charge de la thématique « milieux fluides et réactifs : transports, transferts, procédés de transformation », a pour objet le suivi des activités scientifiques pour les plasmas.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Agnès Granier demeure affectée à l'UMR6502 – IMN – à Nantes.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17/12/20

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

